

Millas

LA LETTRE

as



BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE ÉTÉ 2009

O
T
A
E

Comme, il est de coutume, voici le bulletin de l'été, complément d'informations sur les différents programmes en cours sur la Commune.

De grands travaux et des projets restent à réaliser. Pour ce faire, nous disposons de quelques années.

Vous pouvez compter sur notre réflexion, notre travail et notre détermination pour mener à bien les projets collectifs ou individuels.

C'est ensemble que nous devons trouver des solutions et construire le Millas de demain. Si vous avez des suggestions à formuler, n'hésitez pas à m'en faire part.

Par ailleurs, je tiens aussi à évoquer la richesse et la variété des animations proposées par les diverses et multiples associations permettant ainsi le maintien de la vie de village. Un grand merci à tous les bénévoles.

Je m'associe à l'ensemble de l'équipe municipale pour vous souhaiter un bel été 2009.

A bientôt,

Damienne BEFFARA
Maire de Millas

POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE MISE EN PLACE D'UN PROJET DE GESTION DE LA COMMUNE DE MILLAS

Lors du conseil municipal du 16 avril 2009 – suite à son exposé sur la démarche de développement durable – l'assemblée a désigné le conseiller municipal Jean-François LAFFON comme « conseiller référent » et affirmé l'engagement de notre commune dans une intention de réflexion et d'action dans la gestion de la commune de MILLAS.

A l'échelle du territoire le développement durable peut se définir comme un objectif de démarche éco-responsable à travers :

- une politique d'achats favorisant les éco-produits,
- la réduction des consommations d'eau, d'énergie, de papier ...
- l'amélioration de la gestion du patrimoine, des déplacements,
- la sensibilisation et la formation des personnels en privilégiant la concertation, l'évaluation systémique et l'amélioration continue.

Pour répondre à ces enjeux, la collectivité peut s'engager dans le programme d'actions locales à l'instar des communes qui adhèrent à l'Agenda 21

LES ASSISES DE LA SOLIDARITE

Les Assises de la Solidarité, sous l'égide du Conseil Général des Pyrénées Orientales, ont organisé le 13 Juin 2009 de 14 h à 18 h un après-midi d'accueil sous le thème de la **lutte contre les discriminations**.

Le chantier d'insertion de notre commune et les associations «Millas en Herbe» et «Espoir» ont exposé le travail réalisé dans les années précédentes :

- Maçonnerie en tout genre avec atelier de conseil,
- Musique et vidéo festives,
- Pièces de théâtre sur la vie quotidienne,

Des boissons et petits gâteaux ont été gracieusement offerts par les exposants qui accueillaient le public.

RECENSEMENT DES PUPILLES DE LA NATION ET DES ORPHELINS DE GUERRE

L'association des Pupilles de la Nation « APN » Languedoc-Roussillon recherche les Pupilles de la Nation et les Orphelins de Guerre du département des Pyrénées-Orientales afin de les informer de leurs droits ouverts par les deux décrets ci-dessous et les accompagner dans les démarches, si besoin :

- le décret du 13 juillet 2000 concerne les enfants dont les parents ont été victimes des « persécutions antisémites » morts en déportation.



- Le décret du 27 juillet 2004 concerne les enfants dont les parents ont été victimes « d'actes de barbarie » au cours de la guerre 39/45 (sont concernés aussi les autres catégories de déportés, les fusillés, les massacrés). Ceux-ci peuvent, dans ce cadre, recevoir une indemnisation, au même titre que les bénéficiaires du décret de juillet 2000.

Renseignements auprès de René MACHIE – tél. : 04.68.41.72.60 – rene.machie@orange.fr
APN Languedoc-Roussillon – section des PO
Clos des roches grises – 37 rue des Lentisques – 11100 NARBONNE

DEFIBRILLATEUR

Cet appareil perfectionné – mis en place par le Conseil Général – sur la façade du Syndicat d'Initiative doit être utilisé en cas d'ACR (arrêt cardio-respiratoire).

Facilement utilisable, dans l'attente de l'intervention d'un praticien, il nécessite, toutefois une formation spécifique mise en place progressivement avec la compétence avec des pompiers dans le cadre d'une « formation secouriste ».

Une première session de familiarisation avec le défibrillateur a été suivie par dix personnes et d'autres suivront. Renseignements auprès des pompiers.
(2 ATSEM – 2 enseignantes – 2 aides à domicile – 2 agents administratifs et 2 élus).



PLAN CANICULE

Afin de prévenir les risques liés à l'éventualité d'une canicule, un plan d'alerte et d'urgence sera mis en place.

Il sera coordonné par le préfet en direction des personnes âgées ou handicapées.

Pour faciliter l'intervention des services d'assistance, ce plan prévoit le recensement des personnes seules âgées de 60 ans et plus, résident à domicile et aussi ce qui en feront la demande.

Si vous souhaitez, en cas d'alerte pouvoir bénéficier d'actions de prévention ou de secours, signalez-vous et téléphonez vos coordonnées au CCAS (n°04.68.57.40.33) les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12 h et de 14h à 17h.

LES LACS



Après l'extraction des gravats, l'entreprise met en valeur le paysage et l'aménage autour de chaque lac.

Le plan d'eau - 4 petits lacs communicants – est de plus en plus fréquenté pour des activités sportives ou de détente : initiation à la voile pour les scolaires, parcours de santé, concours et pratique de la pêche, jogging, grillades dominicales, relaxation.

Pour des raisons de sécurité, **la baignade est interdite**. Il nous appartient à tous de respecter le travail de l'association « Força Real Insertion » qui entretient les lieux. Préservons ensemble ce magnifique lieu champêtre et de convivialité.

TRAVAUX

L'aménagement de l'entrée ouest de la ville par un giratoire et la création d'un cheminement des eaux pluviales dans la zone nord sont en cours.



Les travaux – financés par la commune de MILLAS avec l'aide du Conseil Général – doivent durer 8 mois.



Face aux restrictions de circulation et les nuisances, nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension.



JARDINS FAMILIAUX

Le bulletin municipal de décembre 2008 annonçait la création d'une association à laquelle la commune confierait la mise en place et la gestion des « jardins familiaux ».

Aujourd'hui, le terrain en cours de défrichage sera bientôt cultivable. Les candidats à l'attribution d'une parcelle pourront prochainement s'investir et prendre « possession » de leur terre promise et la cultiver.

Cette action municipale est encouragée et aidée par le conseil général des PO.

Des informations sur « les jardins de Millas » et le fonctionnement de l'association peuvent être demandés auprès de M. BRU Denis – adjoint à l'environnement.



PROPRETE ET CIVISME

Les colonnes d'apport volontaire qui n'étaient qu'au parking de la gare ont été placées dans les lieux plus près des utilisateurs : avenue de la gare – passage à gué rue Emile Zola / le Boulès – rue des républicains espagnols – centre sportif – Parking Intermarché – chemin du Tournail / pompiers – rue Font de la Mille / direction plan d'eau – plan d'eau – avenue Jean Jaurès – ateliers municipaux – rue du Falconé.

La communauté de communes Roussillon Conflent relève une désaffection pour la collecte du verre : 16,5 kg par habitant de MILLAS (24,3 kg pour la communauté de communes et 31 kg pour le département).

Pour la tranquillité du voisinage des colonnes, évitez les apports entre 21h et 8h du matin et respectez les lieux de dépôts : ne déposez pas au pied du container.

DEJECTIONS CANINES

Les rues du centre ville, certaines places et certains passages piétonniers sont la prédilection de quelques propriétaires de chiens pour la promenade de leurs animaux.

Bien sûr, ce n'est pas devant chez eux qu'ils laissent déposer les excréments ... Les maîtres ne feront pas l'effort de ramasser ce dépôt ! Peut-être croient-ils que marcher dedans leur portera chance ?

Plus sérieusement, nous faisons appel à la conscience et à la responsabilité de chacun pour respecter le domaine public.

ANIMATIONS DE L'ETE 2009

Samedi 20 Juin : Les 30 ans des Canaillous

Les Canaillous fêtent leur anniversaire : 30 ans ! Animations avec les bandas et apéritif à la Font del Rei à 12h00. Repas à l'ancien camping municipal à 13h00.

Mardi 23 Juin : Fête de la Saint Jean au stade municipal

21h00 arrivée de la flamme. 21h30 concert de chansons catalanes. 22h45 message de la Saint Jean et hommage à la flamme. 23h00 feux d'artifice. Entrée gratuite.

Dimanche 28 juin : apéritif de la Sant Joan place de la République

A 12 heures organisé et offert par la Millassoise

Lundi 13 Juillet : Fête nationale

Repas républicain
animé par l'orchestre «TEQUILA COCKTAIL»

au stade municipal à partir de 19h00 : inscriptions au Syndicat d'Initiative.

Grand feu d'artifice à 23h30.

Du jeudi 6 au dimanche 9 août : Feria de Millas

Quatre jours de fête qui allient l'univers de la tauromachie (lâchers de toros, intercanton, novillada...) et le monde de la catalanité (messe en catalan, castellers, trobada ganterera,...).



NUMÉROS UTILES

Mairie :	04 68 57 35 03 - Fax 04 68 57 33 16
.....	www.mairie-millas.fr
Police municipale :	04 68 57 40 31
Gendarmerie :	04 68 57 10 20
Service des eaux :	04 68 57 40 06 - Fax 04 68 52 16 05
Pompiers	18